

## LA FAMILLE LEMUET À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

### LEMUET Anne :

- Le 12 juillet 1564, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisée Catherine Prestat, fille de Louis Prestat et de Jeanne. Son parrain a été Etienne Sotiveau, fils de l'honorable homme maître Etienne Sotiveau, avocat pour le roi à Auxerre ; ses marraines ont été Catherine Thierriat, femme de l'honorable homme maître Germain Barlot, avocat, et Anne Lemuet, fille de l'honorable homme Jean Lemuet, seigneur de Corbelin [AM Auxerre, registre GG 32, folio 109 verso].

### LEMUET Catherine :

- Le 2 décembre 1585 a eu lieu le partage après décès des biens laissés en héritage par feu Perrette Duchesne, veuve de feu Jean Boise, ceci entre dix héritiers de la famille Lemuet : Joseph Lemuet, marchand à Auxerre ; François Lemuet, tuteur des enfants mineurs de feu Nicolas Lemuet et tuteur de Marie Lemuet ; maître Jacques Deschamps, marchand à Auxerre, mari de Perrette Lemuet ; maître Jean Lemuet, procureur au bailliage d'Auxerre ; Etienne Lemuet, marchand domicilié à Auxerre ; Pierre Lemuet, marchand à Brienon, muni d'une procuration de Sébastien Thierriat délivrée le 11 novembre 1582 ; Germain Rousselet, marchand à Auxerre, époux de Catherine Lemuet ; et Etienne Deloys, marchand à Chablis, époux de Marguerite Lemuet [AD 89, 3 E 7-169].

### LEMUET Charles :

- Le 19 mars 1556 *n.s.*, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisé Charles Colin, fils de Nicolas Colin et de Guillemette. Ses parrains ont été maître Charles Lemuet, fils de maître Philebert Lemuet, et Nicolas Moreau ; sa marraine a été Huguette, épouse de Laurent Rogneau [AM Auxerre, registre GG 32, folio 15 recto].

- Le 16 décembre 1561, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence de maître Charles Lemuet, avocat, et de François Lemuet, marchand, demeurant l'un et l'autre en ladite ville d'Auxerre, est comparue l'honorable femme Catherine Lévesque, veuve de l'honorable homme maître Philebert Boucher, laquelle a donné à l'honorable homme maître Philebert Boucher, son fils, la moitié de la maison où elle vivait avec son défunt mari, dont elle avait hérité lors du partage des biens du défunt effectué le 31 octobre 1560 devant maître Regnault Petit, notaire à Auxerre, ainsi que la terre et seigneurie du Pavillon à Billy-sur-Oisy (58), qui avait été promise audit Philebert Boucher dans son contrat de mariage, passé devant ledit Regnault Petit le 16 mai 1560 [AD 89, 3 E 7-330, acte n° 257].

- Le 13 octobre 1566, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, Charles Lemuet a engagé trois manœuvres demeurant au faubourg auxerrois de Saint-Amatre, ceci pour clore le devant d'un clos de vigne situé près de la porte d'Egleny à Auxerre [AD 89].

- Le 28 février 1569, le parlement de Paris a lancé un mandat d'arrêt contre l'avocat Charles Lemuet, devenu protestant, et contre d'autres huguenots de l'Auxerrois ayant pris les armes contre le roi Charles IX, ordonnant qu'ils soient reclus à Auxerre et passés en jugement [AN, X / 2a / 137, folio 224 verso].

- Le 27 novembre 1572, après le massacre de la Saint-Barthélemy, l'avocat Charles Lemuet, seigneur d'Ardeau à Merry-Sec, réfugié à Varzy, a abjuré le calvinisme à Auxerre [AD 89, G 1627].

### LEMUET Edmé :

- Le 15 mars 1563 *n.s.*, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisé un enfant trouvé prénommé Germain. Ses parrains ont été l'honorable homme Germain Simonnet et Edmé Lemuet, fils du noble homme Jean Lemuet ; sa marraine a été Catherine Guillon, fille du marchand auxerrois Louis Guillon [AM Auxerre, registre GG 32, folio 85 verso].

- Le 18 juillet 1570, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence du noble homme maître Edmé Vincent, lieutenant en la prévôté d'Auxerre, et de Louis Regnault, sergent royal à cheval au bailliage et siège présidial d'Auxerre, est comparu l'honorable homme maître Jean Guenin, conseiller audit bailliage et siège présidial, fils de feu l'honorable homme Claude Guenin et tuteur et curateur avec son beau-frère Antoine Marie (époux de Marie Guenin) de ses frères et sœur Agnès Guenin, Philebert Guenin et Claude Guenin, enfants mineurs dudit défunt Claude Guenin et de Marguerite Hobelin, hébergés et nourris par ledit maître Jean Guenin depuis le décès de leur père, lequel comparant a remis tous ses comptes de tutelle à l'honorable homme Edmé Lemuet, marchand demeurant à Auxerre, marié depuis peu à ladite Agnès Guenin (le banquet des fiançailles a coûté 53 livres, 17 sols et 3 deniers), en précisant que depuis le partage après décès des biens laissés en héritage par ledit feu Claude Guenin, effectué le 21 août 1567 devant maître Michel Pourrée, notaire royal à Auxerre, il y a eu « *perte des meubles advenus à cause des troubles et prise de la ville d'Auxerre par ceux de la dite religion nouvelle* » [AD 89, 3 E 6-326].

### LEMUET Etienne :

- Le 29 octobre 1559, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisée Etienne Martineau, fille de maître René Martineau, docteur en médecine, et de Marie Boucher. Son parrain a été le noble homme maître Etienne Lemuet, pénitencier d'Auxerre ; ses marraines ont été Catherine (Lévesque), veuve de maître Philebert Boucher, et Jeanne Guenin, épouse de maître Edmé Vincent, lieutenant en la prévôté d'Auxerre [AM Auxerre, registre GG 32, folio 29 verso].

- Le 9 janvier 1562 *n.s.*, le chapitre d'Auxerre a désigné le pénitencier Etienne Lemuet et le chanoine Jacques de La Halle, docteur et théologal, pour dresser des mémoires et instructions à porter en Italie au concile de Trente (réuni pour lutter contre le protestantisme) [Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, page 92].

- Le 19 avril 1566 (après Pâques), devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, en présence de la noble personne maître Etienne Lemuet, chanoine et pénitencier d'Auxerre, est comparu maître Nicolas d'Aussonville, chapelain des hautes messes de la chapelle de musique du roi, lequel s'est adressé à la vénérable et scientifique personne maître Gaspard Damy, official et grand vicaire général du cardinal (Philebert Babou dit) de La Bourdaisière, évêque d'Auxerre, pour lui annoncer que le jour

même, en l'église cathédrale de Saint-Etienne à Auxerre, le roi de France Charles IX l'avait pourvu de la première prébende de chanoine venant à vaquer en ladite église cathédrale, et que le roi avait chargé maître Jean Pothier, chanoine d'Auxerre, de confirmer cette provision audit official [AD 89, E 478].

**LEMUET Etienne :**

- Le 2 décembre 1585 a eu lieu le partage après décès des biens laissés en héritage par feu Perrette Duchesne, veuve de feu Jean Boise, ceci entre dix héritiers de la famille Lemuet : Joseph Lemuet, marchand à Auxerre ; François Lemuet, tuteur des enfants mineurs de feu Nicolas Lemuet et tuteur de Marie Lemuet ; maître Jacques Deschamps, marchand à Auxerre, mari de Perrette Lemuet ; maître Jean Lemuet, procureur au bailliage d'Auxerre ; Etienne Lemuet, marchand domicilié à Auxerre ; Pierre Lemuet, marchand à Briennon, muni d'une procuration de Sébastien Thierriat délivrée le 11 novembre 1582 ; Germain Rousselet, marchand à Auxerre, époux de Catherine Lemuet ; et Etienne Deloys, marchand à Chablis, époux de Marguerite Lemuet [AD 89, 3 E 7-169].

**LEMUET François :**

- Le 16 décembre 1561, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence de maître Charles Lemuet, avocat, et de François Lemuet, marchand, demeurant l'un et l'autre en ladite ville d'Auxerre, est comparue l'honorable femme Catherine Lévesque, veuve de l'honorable homme maître Philebert Boucher, laquelle a donné à l'honorable homme maître Philebert Boucher, son fils, la moitié de la maison où elle vivait avec son défunt mari, dont elle avait hérité lors du partage des biens du défunt effectué le 31 octobre 1560 devant maître Regnault Petit, notaire à Auxerre, ainsi que la terre et seigneurie du Pavillon à Billy-sur-Oisy (58), qui avait été promise audit Philebert Boucher dans son contrat de mariage, passé devant ledit Regnault Petit le 16 mai 1560 [AD 89, 3 E 7-330, acte n° 257].

- Le 24 octobre 1566, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisée Marie de Brie, fille de maître Claude de Brie, procureur au bailliage et siège présidial d'Auxerre, et d'Hélène Pinot (ou Pynot). Son parrain a été maître Jean de Brie ; ses marraines ont été Madeleine de Brie, femme de maître François Coquard, lui aussi procureur audit bailliage et siège présidial, et Edmée de Coiffy, épouse du marchand auxerrois François Lemuet [AM Auxerre, registre GG 123, folio 171 recto].

- Le 29 juin 1570, devant Louis Tribolé, notaire à Auxerre, en présence de l'honorable homme François Lemuet, seigneur de Vesvre, et de Germain Blandin, voiturier par eau vivant à Auxerre, sont comparus le vigneron auxerrois François Sangler et Germaine Brocard, son épouse, lesquels ont vendu pour le prix de 140 livres tournois à Simon Sentier et à Bon Drohot, tous deux voituriers à Auxerre, une maison avec place et jardin située à Auxerre en la paroisse Saint-Loup, le tout tenant d'une part à Claude Cochois (ou Cauchoix), d'autre part et par-derrrière à la veuve de Joseph Dalandart (ou Dalendat), et par-devant à la rue de Villeneuve portant aussi le nom de rue Maubrun [AD 89, 3 E 6-435].

- Le 27 juin 1576, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors à Auxerre, a été baptisée Marguerite Moreau, fille de Roboam Moreau et de Guillemette Croysé. Son parrain a été le marchand auxerrois François Lemuet ; ses deux marraines ont été Marguerite Pion, fille du noble homme maître Jean Pion, conseiller à Auxerre, et Marie Chevalier, fille du noble homme maître Germain Chevalier [AM Auxerre, registre GG 5].

- Le 7 juillet 1579, devant Christophe Daulmoy, notaire à Auxerre, en présence des honorables hommes maîtres Claude Marmagne et Jean Robinet, procureurs au bailliage d'Auxerre, et des honorables hommes Pierre Rousselet et Simon Noyers, marchands en ladite ville d'Auxerre, est comparu Jean Soufflot le jeune, fils de l'honorable homme Jean Soufflot l'aîné, lui aussi marchand à Auxerre, et de Claudine Foucher, tous deux présents et consentants, lequel comparant, accompagné de ses deux sœurs Marie Boisseau et Jeanne Soufflot, a passé un contrat de mariage avec Barbe Rodigue, fille de feu maître Jean Rodigue, licencié en lois et juge en garde de Ravières, assistée quant à elle de l'honnête femme Barbe Chapon, sa tante maternelle, veuve du noble homme maître Philebert Lemuet, seigneur d'Ardeau (à Merry-Sec), ainsi que de son beau-frère Germain Maistre, marchand à Auxerre, et du noble homme François Lemuet, son cousin germain, ce dernier étant muni d'une lettre de procuration établie le 29 juin 1579 par maître Boyvinet, notaire à Tonnerre, à la requête de l'honorable homme Pierre Miré (ou Myré) et Anne Le Marchant, tuteurs et curateurs de ladite future mariée [AD 89, 3 E 7-7, acte n° 78].

- Le 2 décembre 1585 a eu lieu le partage après décès des biens laissés en héritage par feu Perrette Duchesne, veuve de feu Jean Boise, ceci entre dix héritiers de la famille Lemuet : Joseph Lemuet, marchand à Auxerre ; François Lemuet, tuteur des enfants mineurs de feu Nicolas Lemuet et tuteur de Marie Lemuet ; maître Jacques Deschamps, marchand à Auxerre, mari de Perrette Lemuet ; maître Jean Lemuet, procureur au bailliage d'Auxerre ; Etienne Lemuet, marchand domicilié à Auxerre ; Pierre Lemuet, marchand à Briennon, muni d'une procuration de Sébastien Thierriat délivrée le 11 novembre 1582 ; Germain Rousselet, marchand à Auxerre, époux de Catherine Lemuet ; et Etienne Deloys, marchand à Chablis, époux de Marguerite Lemuet [AD 89, 3 E 7-169].

**LEMUET Jean :**

- Le 18 mars 1558 *n.s.*, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, a eu lieu le partage des biens laissés par feu Jean Boise entre sa veuve Perrette Duchesne et leurs sept enfants, à savoir Philippe Boise (femme de Laurent Rousse), Perrette Boise (femme de Jean Lemuet), Anne Boise (femme de Christophe Colinet), Claude Boise, Huguette Boise (femme de Claude Fauleau), Jeanne Boise (femme de Jean Lauerjat), et Maxime Boise (femme de Claude Boyrot) [AD 89, 3 E 6-320].

- Le 15 mars 1563 *n.s.*, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisé un enfant trouvé prénommé Germain. Ses parrains ont été l'honorable homme Germain Simonnet et Edmé Lemuet, fils du noble homme Jean Lemuet ; sa marraine a été Catherine Guillon, fille du marchand auxerrois Louis Guillon [AM Auxerre, registre GG 32, folio 85 verso].

- Le 12 juillet 1564, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisée Catherine Prestat, fille de Louis Prestat et de Jeanne. Son parrain a été Etienne Sotiveau, fils de l'honorable homme maître Etienne Sotiveau, avocat pour le roi à Auxerre ; ses marraines ont été Catherine Thierriat, femme de l'honorable homme maître Germain Barlot, avocat, et Anne Lemuet, fille de l'honorable homme Jean Lemuet, seigneur de Corbelin [AM Auxerre, registre GG 32, folio 109 verso].

- Le 1<sup>er</sup> juillet 1569, est décédé Jean Lemuet, seigneur de Corbelin, lequel a été enterré dans la nef de l'église des Cordeliers à Auxerre, ceci auprès de la sépulture de Jean Boise, son beau-père [BM Auxerre, manuscrit 390 G, nécrologe des Cordeliers, folio 5 recto].

- En octobre 1572, est décédée Perrette Boise, veuve de Jean Lemuet, laquelle a été inhumée en l'église auxerroise des Cordeliers devant la chapelle Notre-Dame-de-la-Pitié, auprès de son père et de son mari [BM Auxerre, manuscrit 390 G, nécrologe des Cordeliers, folio 5 recto].

#### **LEMUET Jean :**

- Le 2 décembre 1585 a eu lieu le partage après décès des biens laissés en héritage par feu Perrette Duchesne, veuve de feu Jean Boise, ceci entre dix héritiers de la famille Lemuet : Joseph Lemuet, marchand à Auxerre ; François Lemuet, tuteur des enfants mineurs de feu Nicolas Lemuet et tuteur de Marie Lemuet ; maître Jacques Deschamps, marchand à Auxerre, mari de Perrette Lemuet ; maître Jean Lemuet, procureur au bailliage d'Auxerre ; Etienne Lemuet, marchand domicilié à Auxerre ; Pierre Lemuet, marchand à Brienon, muni d'une procuration de Sébastien Thierriat délivrée le 11 novembre 1582 ; Germain Rousselet, marchand à Auxerre, époux de Catherine Lemuet ; et Etienne Deloys, marchand à Chablis, époux de Marguerite Lemuet [AD 89, 3 E 7-169].

- Le 19 juillet 1588, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisé Claude Desprez, fils du carreleur Nicolas Desprez et de Marie Perrin. Ses deux parrains ont été les honorables hommes Pierre Boursault et Claude Guenin, marchands ; sa marraine a été Edmée Bérault, femme de maître Jean Lemuet, procureur au bailliage d'Auxerre [AM Auxerre, registre GG 38].

#### **LEMUET Joseph :**

- Le 9 mai 1562, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisée Catherine Doré, fille du marchand François Doré et de Perrette Deguy. Son parrain a été Joseph Lemuet ; ses marraines ont été Catherine Colon, femme de l'honorable homme maître Nicolas Deguy, docteur en médecine à Auxerre, et Jeanne Boise, femme de Jean Lauerjat [AM Auxerre, registre GG 32, folio 73 recto].

- Le 22 juillet 1567, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, le noble homme Claude de Frasnay, conseiller au siège présidial d'Auxerre, et son épouse Philippe Le Brioy, ainsi que l'honorable homme Joseph Lemuet, marchand à Auxerre, ont vendu aux chanoines du chapitre de la cathédrale d'Auxerre, représentés par le doyen François de La Barre et par les chanoines Pierre Dubroc et Germain de Charmoy, la somme de 32 livres tournois de rente annuelle et perpétuelle à payer chaque année le 22 juillet, ceci en échange de 400 livres tournois que les chanoines ont versées auxdits Pierre de Frasnay et Joseph Lemuet [AD 89, E 391, folio 42 recto].

- Le 3 octobre 1574, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence des trois marchands auxerrois Joachim Delafaye, Joseph Lemuet et Germain Disson, est comparue l'honnête personne Olivier Prévost, fils du défunt marchand auxerrois Olivier Prévost et d'Anne Durand, présente et consentante, accompagné de l'honorable homme Claude Prévost, son frère, lui aussi marchand, ainsi que de Jean Rousselet, grainetier au magasin d'Auxerre, et de maître Jérôme Marie, procureur au bailliage et siège présidial d'Auxerre, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec Colombe Deschamps, qui a signé, fille de l'honorable homme Jacques Deschamps, marchand à Auxerre, et de feu Marie Oger, ladite future mariée étant assistée quant à elle du noble homme maître Claude Leclerc, conseiller pour le roi au bailliage d'Auxerre, ainsi que de Pierre Deschamps, Philebert Deschamps et Etienne Regnaudin, ses oncles, et de son cousin Prix Deschamps [AD 89, 3 E 7-169, acte n° 132].

- Le 23 avril 1575, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence du potier d'étain auxerrois Jean Michau, de Jean Lauerjat, seigneur de Nanteau à Migé, et des marchands Joseph Lemuet et Germain Simonnet, résidant tous deux en ladite ville d'Auxerre, est comparu le marchand auxerrois Jean Mallefin (ou Malfin), fils de feu Pierre Mallefin (ou Malfin) et de Marie Blanchard, domiciliée quant à elle à Villemer, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec Jeanne Deguy, fille du noble homme maître Nicolas Deguy, docteur en médecine à Auxerre, et de feu Catherine Colon, ladite future mariée étant assistée de l'honnête femme Perrette Duchesne, son aïeule, veuve de (Claude Colon puis de) l'honorable homme Jean Boise [AD 89, 3 E 7-169, acte n° 71].

- Le 25 juillet 1577, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, le marchand Pierre Rousselet a racheté la rente annuelle et perpétuelle de 32 livres tournois que Claude de Frasnay et son épouse Philippe Le Brioy, ainsi que Joseph Lemuet, avaient achetée dix ans plus tôt, le 22 juillet 1567, aux chanoines de la cathédrale d'Auxerre [AD 89, E 391, folio 43 verso].

- Le 2 décembre 1585 a eu lieu le partage après décès des biens laissés en héritage par feu Perrette Duchesne, veuve de feu Jean Boise, ceci entre dix héritiers de la famille Lemuet : Joseph Lemuet, marchand à Auxerre ; François Lemuet, tuteur des enfants mineurs de feu Nicolas Lemuet et tuteur de Marie Lemuet ; maître Jacques Deschamps, marchand à Auxerre, mari de Perrette Lemuet ; maître Jean Lemuet, procureur au bailliage d'Auxerre ; Etienne Lemuet, marchand domicilié à Auxerre ; Pierre Lemuet, marchand à Brienon, muni d'une procuration de Sébastien Thierriat délivrée le 11 novembre 1582 ; Germain Rousselet, marchand à Auxerre, époux de Catherine Lemuet ; et Etienne Deloys, marchand à Chablis, époux de Marguerite Lemuet [AD 89, 3 E 7-169].

#### **LEMUET Marguerite :**

- Le 4 août 1533, devant maître de Coiffy, notaire à Auxerre, Claude Vincent (fils de Jean Vincent et Marguerite Lemuet) a passé un contrat de mariage avec Edmée Ancelot (fille d'Edmond Ancelot et de Jeanne de Puysmet). Ce contrat est signalé dans l'inventaire après décès dudit Claude Vincent, passé le 25 juin 1560 devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre [AD 89, 3 E 6-321].

- Le 17 mai 1555, devant maître Guillon, notaire à Auxerre, Claude Vincent, veuf de feu Edmée Ancelot (et fils de Jean Vincent et Marguerite Lemuet), a passé un contrat de mariage avec Marthe Fauleau, veuve de feu Guillaume Delorme (ou Guillot Delorme). Ce contrat est signalé dans l'inventaire après décès dudit Claude Vincent, passé le 25 juin 1560 devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre [AD 89, 3 E 6-321].

- Le 14 août 1563, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, sont comparus d'une part Edmé Vincent, avocat au bailliage d'Auxerre, et d'autre part ses neveux par alliance Claude Charles (mari de Perrette Vincent) et Germain Armant (mari de Thiennette Vincent), tous deux gendres de feu Claude Vincent, lesquels ont passé une transaction pour régler la succession dudit défunt. Edmé Vincent a rappelé que ledit Claude Vincent, son défunt frère, lui devait 62 livres car il avait vendu pour 124 livres, à l'écuyer Pierre de Blanchefort, une pièce de vigne dont ils avaient hérité ensemble de Marguerite Lemuet, leur mère, femme de Jean Vincent. Edmé Vincent a rappelé également qu'avec ledit Claude Vincent, et leur demi-sœur Claudine Moreau, il avait hérité de feu Philebert Lemuet, official et chantre de Varzy [AD 89, 3 E 6-323].

**LEMUET Marguerite :**

- Le 2 décembre 1585 a eu lieu le partage après décès des biens laissés en héritage par feu Perrette Duchesne, veuve de feu Jean Boise, ceci entre dix héritiers de la famille Lemuet : Joseph Lemuet, marchand à Auxerre ; François Lemuet, tuteur des enfants mineurs de feu Nicolas Lemuet et tuteur de Marie Lemuet ; maître Jacques Deschamps, marchand à Auxerre, mari de Perrette Lemuet ; maître Jean Lemuet, procureur au bailliage d'Auxerre ; Etienne Lemuet, marchand domicilié à Auxerre ; Pierre Lemuet, marchand à Briennon, muni d'une procuration de Sébastien Thierriat délivrée le 11 novembre 1582 ; Germain Rousselet, marchand à Auxerre, époux de Catherine Lemuet ; et Etienne Deloys, marchand à Chablis, époux de Marguerite Lemuet [AD 89, 3 E 7-169].

**LEMUET Marie :**

- Le 2 décembre 1585 a eu lieu le partage après décès des biens laissés en héritage par feu Perrette Duchesne, veuve de feu Jean Boise, ceci entre dix héritiers de la famille Lemuet : Joseph Lemuet, marchand à Auxerre ; François Lemuet, tuteur des enfants mineurs de feu Nicolas Lemuet et tuteur de Marie Lemuet ; maître Jacques Deschamps, marchand à Auxerre, mari de Perrette Lemuet ; maître Jean Lemuet, procureur au bailliage d'Auxerre ; Etienne Lemuet, marchand domicilié à Auxerre ; Pierre Lemuet, marchand à Briennon, muni d'une procuration de Sébastien Thierriat délivrée le 11 novembre 1582 ; Germain Rousselet, marchand à Auxerre, époux de Catherine Lemuet ; et Etienne Deloys, marchand à Chablis, époux de Marguerite Lemuet [AD 89, 3 E 7-169].

**LEMUET Marie :**

- Le 1<sup>er</sup> février 1590, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisé Nicolas Desprez, fils de Nicolas Desprez et de Marie Perrin. Ses parrains ont été l'honorable homme Nicolas Le Prince, marchand, et maître Claude Léger, procureur au bailliage d'Auxerre ; sa marraine a été Marie Lemuet, femme de Guillaume Théveneau [AM Auxerre, registre GG 38].

**LEMUET Nicolas :**

- Le 2 décembre 1585 a eu lieu le partage après décès des biens laissés en héritage par feu Perrette Duchesne, veuve de feu Jean Boise, ceci entre dix héritiers de la famille Lemuet : Joseph Lemuet, marchand à Auxerre ; François Lemuet, tuteur des enfants mineurs de feu Nicolas Lemuet et tuteur de Marie Lemuet ; maître Jacques Deschamps, marchand à Auxerre, mari de Perrette Lemuet ; maître Jean Lemuet, procureur au bailliage d'Auxerre ; Etienne Lemuet, marchand domicilié à Auxerre ; Pierre Lemuet, marchand à Briennon, muni d'une procuration de Sébastien Thierriat délivrée le 11 novembre 1582 ; Germain Rousselet, marchand à Auxerre, époux de Catherine Lemuet ; et Etienne Deloys, marchand à Chablis, époux de Marguerite Lemuet [AD 89, 3 E 7-169].

**LEMUET Perrette :**

- Le 2 décembre 1585 a eu lieu le partage après décès des biens laissés en héritage par feu Perrette Duchesne, veuve de feu Jean Boise, ceci entre dix héritiers de la famille Lemuet : Joseph Lemuet, marchand à Auxerre ; François Lemuet, tuteur des enfants mineurs de feu Nicolas Lemuet et tuteur de Marie Lemuet ; maître Jacques Deschamps, marchand à Auxerre, mari de Perrette Lemuet ; maître Jean Lemuet, procureur au bailliage d'Auxerre ; Etienne Lemuet, marchand domicilié à Auxerre ; Pierre Lemuet, marchand à Briennon, muni d'une procuration de Sébastien Thierriat délivrée le 11 novembre 1582 ; Germain Rousselet, marchand à Auxerre, époux de Catherine Lemuet ; et Etienne Deloys, marchand à Chablis, époux de Marguerite Lemuet [AD 89, 3 E 7-169].

**LEMUET Philebert :**

- Le 11 octobre 1549, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisé Philebert Brémant, fils de Quentin Brémant et de Claudine Pineau. Ses parrains ont été l'honorable homme maître Philebert Lemuet, licencié en lois et avocat au bailliage d'Auxerre, et le praticien auxerrois Nicolas Boyrot (ou Boizot) ; sa marraine a été Jeanne Ducrot, fille de l'apothicaire Jean Ducrot [AM Auxerre, registre GG 123].

- Le 19 mars 1556 *n.s.*, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisé Charles Colin, fils de Nicolas Colin et de Guillemette. Ses parrains ont été maître Charles Lemuet, fils de maître Philebert Lemuet, et Nicolas Moreau ; sa marraine a été Huguette, épouse de Laurent Rogneau [AM Auxerre, registre GG 32, folio 15 recto].

- Le 15 octobre 1561, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence du noble homme maître Philebert Lemuet, seigneur d'Ardeau (à Merry-Sec), et de Laurent Chasneau (qui a signé ainsi), sergent royal résidant à Auxerre, est comparu l'honorable homme Jean Cochon (qui a signé « *Couchon* »), concierge des manants et habitants d'Auxerre en leur maison de ville, lequel a vendu plusieurs biens et rentes pour le prix de 260 livres tournois aux sœurs Marie Martin, Germaine Martin et Hélène Martin, marchandes publiques vivant à Auxerre, toutes trois majeures et usant de leurs droits, autorisées par Catherine Le Piffle dit Golloez, leur mère [AD 89, 3 E 7-330, acte n° 194].

- Le 7 juin 1565, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisée Madeleine de Brie, fille de maître Claude de Brie, procureur au bailliage et siège présidial d'Auxerre, et d'Hélène (Pinot), nommée Hélène Desbordes dans l'acte (comme sa mère). Son parrain a été la vénérable et discrète personne maître Pierre Colas, prêtre et chanoine d'Auxerre, curé de Billy-sur-Oisy (58) ; ses marraines ont été l'honnête femme Madeleine Ancelot, veuve de maître Jean Desbordes, ancien élu

d'Auxerre, et Barbe Chappon, veuve de maître Philebert Lemuet, licencié en lois et avocat [AM Auxerre, registre GG 123, folio 162 recto].

- Le 5 juin 1566, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors à Auxerre, a été baptisé Charles Boucher, fils de maître Philebert Boucher, licencié en lois et avocat au bailliage d'Auxerre, et de Claude Rémond (fille de feu maître Girard Rémond, premier et ancien conseiller au bailliage et siège présidial d'Auxerre, et de Jeanne de Boulangiers). Ses parrains ont été Germain Delyé et Guillaume Delaporte, tous deux conseillers audit bailliage et siège présidial d'Auxerre ; sa marraine a été Barbe Chappon, veuve du défunt noble homme maître Philebert Lemuet, seigneur d'Ardeau (à Merry-Sec), avocat audit bailliage. Le nouveau-né a reçu le prénom de Charles en l'honneur du jeune roi de France Charles IX, ceci à la requête de sa grand-mère Jeanne de Boulangiers [AM Auxerre, registre GG 3].

- Le 7 juillet 1579, devant Christophe Daulmoy, notaire à Auxerre, en présence des honorables hommes maîtres Claude Marmagne et Jean Robinet, procureurs au bailliage d'Auxerre, et des honorables hommes Pierre Rousselet et Simon Noyers, marchands en ladite ville d'Auxerre, est comparu Jean Soufflot le jeune, fils de l'honorable homme Jean Soufflot l'aîné, lui aussi marchand à Auxerre, et de Claudine Foucher, tous deux présents et consentants, lequel comparant, accompagné de ses deux sœurs Marie Boisseau et Jeanne Soufflot, a passé un contrat de mariage avec Barbe Rodigue, fille de feu maître Jean Rodigue, licencié en lois et juge en garde de Ravières, assistée quant à elle de l'honnête femme Barbe Chappon, sa tante maternelle, veuve du noble homme maître Philebert Lemuet, seigneur d'Ardeau (à Merry-Sec), ainsi que de son beau-frère Germain Maistre, marchand à Auxerre, et du noble homme François Lemuet, son cousin germain, ce dernier étant muni d'une lettre de procuration établie le 29 juin 1579 par maître Boyvinet, notaire à Tonnerre, à la requête de l'honorable homme Pierre Miré (ou Myré) et Anne Le Marchant, tuteurs et curateurs de ladite future mariée [AD 89, 3 E 7-7, acte n° 78].

- Le 4 août 1587, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisée Barbe Desprez, fille de Nicolas Desprez et de Marie Perrin. Son parrain a été le cordonnier Julien Le Fèvre (ou Febvre) ; ses deux marraines ont été Barbe Chappon, veuve de maître Philebert Lemuet, seigneur d'Ardeau, et Edmée Debiarne, femme de Jean Desprez [AM Auxerre, registre GG 38].

#### **LEMUET Philebert :**

- Le 28 février 1569, le parlement de Paris a lancé un mandat d'arrêt contre Philebert Lemuet, devenu protestant, et contre d'autres huguenots de l'Auxerrois ayant pris les armes contre le roi Charles IX, ordonnant qu'ils soient reclus à Auxerre et passés en jugement [AN, X / 2a / 137, folio 224 verso].